

Pays du Giennois

Étude sur les services à la population

Rapport Intermédiaire : Diagnostic des services

Phases 1 / 2 et 3

Janvier 2006

Sommaire

Partie 1 Présentation et cadre de l'étude	4
1. Le contexte institutionnel	5
2. Les bases de l'étude	6
2.1 L'étude de l'offre	7
2.1.1. Objectifs	
2.1.2. Moyens	
2.2. L'analyse des besoins	10
2.2.1. Objectifs	
2.2.2. Moyens	
2.3. L'atlas de l'étude	11
2.3.1. Objectifs	
2.3.2. Moyens	
3. Les caractéristiques du pays	13
3.1. Données de cadrage	13
3.2. Éléments d'analyse	13
Partie 2 Diagnostic des services	27
1. Les constats antérieurs du Pays en matière de services	28
2. Approche générale des services à la population: vue générale sur la répartition territoriale des services	30
3. Approche thématique et transversale détaillée	32
Thème 1 : Déplacements - transports	34
Thèmes 2 et 3 : Commerce et services marchands	43
Thème 4 : Education et formation	52
Thème 5 : Emploi insertion	56
Thème 6 : Culture - loisirs sports	62
Thème 7 : Aide sociale, familiale et administrative	69
Thème 8 : Services spécifiques aux personnes âgées	76
Thème 9: Santé/secours d'urgence	83
Thème 10: Information/communication sur l'offre de services	89
4. Bilan du diagnostic	91
4.1 Les données générales	91
4. 2 Synthèse thématiques des éléments de diagnostic	91

4.3 Analyse transversale	94
4.4 Les priorités qui émergent de l'étude (à ce stade)	95
Partie 3 Les enjeux pour la suite de l'étude	96
1. Définition des enjeux de services majeurs pour l'avenir	97
2. Etape ultérieure de la mission	101
Annexe	102

Partie 1 :

Présentation et cadre de l'étude

1. Le contexte institutionnel

Le Pays constitue un espace de proximité au sein duquel certaines questions liées à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants peuvent être traitées avec efficacité.

En Région Centre, l'accompagnement de projets destinés à mieux organiser et structurer l'offre de services à la population est envisagé dans le cadre des contrats régionaux de Pays, en articulation avec les interventions de l'Etat et des départements.

L'intervention régionale dans ce domaine est conditionnée à la réalisation d'une étude globale sur les services à l'échelle du Pays. Le projet de services servira de base à la Région pour apprécier l'opportunité d'un soutien financier aux opérations présentées par le Pays dans le cadre de son Contrat régional.

Le Pays du Giennois souhaite, réaliser une étude globale sur les services à la population à l'échelle du territoire visant à améliorer, harmoniser les services rendus et à développer de nouveaux projets dans ce domaine au regard des besoins de la population.

2. Les bases de l'étude

L'étude sur les services s'articule autour de quatre étapes :

1. Inventaire des services - "étude de l'offre"

L'inventaire des services du Pays, transversal et décroisé, s'articule autour de grands "thèmes de services": l'emploi/formation/insertion, la santé, les prestations sociales ou familiales, l'éducation, les transports, les commerces, la communication (dont la Poste, la téléphonie et les T.I.C), la culture, les loisirs...

2. Identification des besoins en services des populations du territoire - "analyse des besoins"

Le ciblage, par grands thèmes transversaux, des besoins à satisfaire est à établir à deux niveaux : pour tous les habitants et pour certaines catégories de population (personnes âgées...).

3. Comparaison de l'offre et de la demande de services

Après l'établissement de l'état des lieux et le ciblage des attentes des habitants du Pays en matière de services, la comparaison de ces deux types de données bien identifiées va permettre l'élaboration d'un diagnostic des services.

Les résultats des étapes 1 à 3 sont retranscrits, notamment, sous la forme de cartographies ("atlas de l'étude").

4. Elaboration du projet de services

L'ensemble de cette phase se déroulera en lien étroit avec les acteurs du Pays, élus et membres du Conseil de développement, en vue de bâtir un projet de services pour le Pays. Elle permet de déterminer et de classer une liste de priorités de services permettant aux acteurs du territoire d'effectuer des choix stratégiques en lien avec les axes de développement de la Charte.

Le présent rapport restitue les résultats des étapes 1 à 3. Les données ci-dessous récapitulent, en détail, les objectifs et la méthodologie adoptée pour la réalisation des étapes correspondantes.

2.1. L'étude de l'offre

2.1.1. Objectifs

- Avoir des données fiables sur les prestataires de services
- Disposer d'une vision synthétique et globale de l'offre et de la concurrence territoriale
- Evaluer la qualité des prestations notamment en termes d'accessibilité géographique.

2.1.2. Moyens

■ **Élaboration d'une grille exhaustive de l'offre de services**

Une grille d'inventaire de l'offre de services de chacune des communes du Pays, a été conçue à partir d'une proposition de regroupement par thèmes, sans rigidité a priori. La grille est organisée autour de 3 thèmes principaux et 9 sous thèmes (dont une thématique spécifique sur les personnes âgées).

THEMES VIE QUOTIDIENNE

DEPLACEMENT TRANSPORTS

- Voiture
- Train
- Cars
- Transports scolaires
- Taxis

COMMERCES DE BASE

- Commerces d'alimentation
- Marché hebdomadaire
- Restauration/café/bar
- Tabac
- Point de vente presse
- Librairies
- Equipement de la personne et de la maison

SERVICES MARCHANDS DE BASE

- Coiffeur
- Vétérinaire
- Banque
- Agence de voyages
- Services automobiles
- La Poste
- Agence EDF GDF
- Téléphone - téléphonie mobile
- Accès Internet
- Agence immobilière
- Dépannage...

THEMES VIE SOCIALE

EDUCATION FORMATION

- Ecole, collège, lycée
- Soutien scolaire
- Enseignement professionnel
- Formation continue

EMPLOI INSERTION

- ANPE
- Assedic
- Mission locale
- Associations d'accompagnement, d'insertion
- Accès Internet

CULTURE - LOISIRS - SPORTS

- Pratiques sportives, culturelles et de loisirs
- Bibliothèque, école de musique...
- Salle de spectacle...
- Office de tourisme
- Clubs sportifs...

THEMES SANTE ASSISTANCE

SERVICES D'AIDE SOCIALE, FAMILIALE ET ADMINISTRATIVE

- Caisse d'allocations familiales
- Services municipaux, départementaux,
- Perception des impôts
- Services d'accueil d'enfants (crèche, centre de loisirs...)
- Animations et équipements destinés à la jeunesse

SERVICES SPECIFIQUES AUX PERSONNES AGEES

- Maison de retraite
- Lieu d'accueil / foyer - logement
- Aide à domicile - aide ménagère
- Service infirmier à domicile
- Repas à domicile
- Coordination gériatrique
- Service d'aide administrative
- Lieu d'instruction dossiers APA
- CRAM (point accueil retraite...)
- Association de soutien, d'entraide...

SANTE SECOURS D'URGENCE

- Médecin
- Infirmier
- Laboratoire d'analyse
- Pharmacie
- Hôpital/clinique
- Ambulancier
- Urgence médicale
- Accueil CPAM

La grille, organisée par sous thèmes à l'échelle de chacune des communes, est divisée en deux parties:

- une partie quantitative qui permet de recenser l'offre de services.
- une partie qualitative qui présente les éventuelles expériences déjà engagées, liste les projets à venir ainsi que les outils de communication déjà diffusés pour présenter le service. Enfin, des commentaires peuvent être apportés par les maires sur les services, notamment pour apprécier la pérennité du service concerné.

▪ Remplissage de la Grille

Dans le cadre du remplissage de la grille, plusieurs démarches ont été engagées:

RECHERCHE EN INTERNE DE DONNEES SUR L'OFFRE DE SERVICES DU PAYS

Exploitation, pour chacun des sous-thèmes, de différents supports d'informations et enregistrement des données collectées au sein de la grille d'inventaire :

- consultation de sites Internet (prestataires de services, communes...)
- consultation des pages jaunes de l'annuaire, d'annuaires départementaux ("annuaire des services publics du Loiret"...), d'articles de presse, d'études menées à l'échelle du Pays (Charte de développement, CODEC ...)
- contacts téléphoniques avec les prestataires, les mairies...

ORGANISATION DE REUNIONS AVEC LES MAIRES DU PAYS

- Organisation de 3 réunions, une par canton, avec les maires (et/ou adjoints) des différentes communes du Pays pour présenter la grille des services, et pour entamer l'étude des besoins (voir plus loin).

- Transmission des grilles à chacune des communes pour contrôle et complément d'informations

- Retour des grilles au cabinet pour enregistrement des ajouts, des modifications et des commentaires établis par chacune des mairies. *Il est à noter la faible part de communes ayant complété les grilles transmises.*

VISITES

- Visites de terrains

ENTRETIENS

- Rencontres et entretiens téléphoniques auprès de nombreux prestataires, des communautés de communes du Pays (liste en annexes).

CONTACTS TELEPHONIQUES

- Contacts téléphoniques avec certaines mairies pour différents compléments d'informations

▪ **Appréciation qualitative de l'offre (fonctionnement, évolutions)**

- Rencontre de personnes ressources au niveau institutionnel.
- Traitement des questions qualitatives de la grille (expériences déjà engagées, projets envisagés, appréciation de la pérennité du service, outils de communication déjà diffusés pour présenter le service... - *peu de données sont disponibles sur ce thème. Les grilles d'inventaires ont été peu remplies par les mairies*)
- Visites de terrains, rencontre et contact de prestataires permettant de présenter le type d'intervention proposé, de connaître le fonctionnement du service, le niveau de fréquentation, les perspectives de développement, les contraintes...
- Exploitation des informations issues des tables rondes avec les utilisateurs de services

2.2. L'analyse des besoins

2.2.1. Objectifs

- Identifier les évolutions socio-démographiques et les catégories à besoins spécifiques
- Analyser les besoins spécifiques de la population, évaluer le degré de satisfaction des utilisateurs, analyser les nouveaux contextes ainsi que les nouveaux enjeux qui en résultent

2.2.2. Moyens

▪ **Traitement des sources de données**

- Lecture et synthèse des différents documents du Pays apportant des données et éléments d'informations sur l'étude (Charte de développement du Pays, CODEC, articles de presse...)

La demande de services à la population est définie à partir des spécificités du Pays du Giennois et des caractéristiques des populations qui y habitent. A ce titre, une exploitation des données socio-démographiques de l'INSEE a été effectuée, à l'échelle du Pays et pour chacune des communes, à partir de différents critères :

- étude de la population (nombre d'habitants, densité de population, ...)
- étude des catégories de populations spécifiques (jeunes, personnes âgées, chômeurs...)

NB : Les données de recensement utilisées sont celle de 1999 uniquement, pour une question de comparabilité des données entre communes car les données 2004 sont limitées à quelques communes.

▪ **Organisation de tables rondes avec des utilisateurs de services**

- Organisation de 4 tables rondes (une table ronde par canton et une table ronde spécifique pour les lycéens) regroupant 28 participants à partir d'une proposition de répartition géographique équilibrée, proportionnée au nombre d'habitants de chaque commune.

- Le principe des tables rondes consistait à faire s'exprimer librement et de façon personnelle les usagers, en passant en revue les différents thèmes de services sans interdire des allers-retours entre thèmes, et en introduisant puis en relançant régulièrement le débat par des questions simples sur les usages, les pratiques, les besoins, les manques, les points positifs, les priorités, les améliorations possibles.

▪ **Recueil de l'expression des besoins auprès de diverses personnes référentes (voir liste des personnes rencontrées et contactées en annexe)**

- Exploitation de la part "expression des besoins" lors des diverses réunions avec les élus (Comité de pilotage du Pays, réunions avec les maires par Canton)

- Réunion du Conseil de développement : présentation des éléments de diagnostic des services, débat autour des différents thèmes de service à l'ensemble du pays.

- Rencontre de prestataires de services au cours des visites de terrain et par téléphone.

2.3. L'atlas de l'étude

2.3.1. Objectifs

- Apporter une meilleure lisibilité des données de l'inventaire et de certaines données détaillées de l'offre (fréquence des transports, détails de certains services)

- Permettre de visualiser certaines dimensions quantitatives de la demande potentielle (profils de population);

- Fournir, sur la carte, un certain nombre d'indicateurs : niveau de densité du service rapporté à une population cible (les jeunes, les personnes âgées...) ou à la population générale (nombre d'habitants)

- Favoriser une visibilité des carences, des possibilités de substitution géographique, des problématiques de pôle et de concentration de services.

2.3.2. Moyens

Cartes générales :

- Réalisation d'un fond de carte du pays, synthétique et facilement lisible, restituant les pourtours communaux et cantonaux, les principales infrastructures et les principales zones agglomérées d'habitation, le nombre d'habitants par communes et agglomérations, la densité de population
- Réalisation d'une carte de "niveau de services" des communes, prenant en compte une sélection de services essentiels à la vie quotidienne.

Cartes d'inventaires et d'analyse par thèmes :

- 12 cartes thématiques à visualisation instinctive (pictogrammes) pour le traitement et la restitution d'une sélection de données de l'inventaire et de données statistiques à mettre en regard avec les services existants.

3. Les caractéristiques du pays

3.1 Données de cadrage: présentation du Pays

Le zonage de l'INSEE en aire urbaine et son complément rural fournissent une grille de lecture de l'armature urbaine du territoire à travers laquelle les pays se répartissent selon leur mode d'organisation. Selon l'INSEE, le Pays du Giennois est apparenté à un **pays « mixte »**.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Pays sous influence de un ou plusieurs centres économiques** : aires urbaines et pôles ruraux de dimension modeste qui concentre une fraction de la population et/ou des emplois, sans tenir trop de place dans le territoire.
- Population souvent plus jeune que dans les pays ruraux et plus âgée que dans les pays urbains. Ces pays bénéficient d'un **certain pouvoir d'attraction** mais n'évitent pas des mouvements naturels généralement défavorables.
- L'économie se développe autour d'une **aire urbaine moyenne ou un pôle rural**, l'une et l'autre s'ouvrant largement sur l'espace rural environnant.

Les indicateurs sociaux témoignent d'une situation légèrement moins favorable que dans l'ensemble des pays de la région. Des revenus en retrait caractérisent ces pays.

3.2 Eléments d'analyse

3.2.1 Le cadre administratif et territorial

■ Organisation territoriale

Situé à 154 km de Paris et à 70 km d'Orléans (à partir de Gien), le Pays est vaste (environ 40 Km d'est en ouest et 40 Km du nord vers le sud) et regroupe 31 communes réparties sur les cantons de Gien, Briare et Châtillon sur Loire.

■ Intercommunalité

L'intercommunalité est développée avec la présence de trois communautés de communes calquées sur les cantons existants. La Communauté de communes Giennoises représente environ la moitié de la population du Pays.

3.2.2 Les infrastructures de communication

▪ Présentation des infrastructures

Le réseau se caractérise par une faiblesse des axes routiers secondaires transversaux, et par des insuffisances sensibles sur les radiales, ferrées comme routières, (deux gares sur le territoire, trois échangeurs autoroutiers). La qualité des infrastructures est globalement bonne exceptée pour certaines communes en périphérie du Pays, avec un certain niveau de dangerosité des routes vers le sud du Pays.

En ce qui concerne l'accessibilité vers Orléans, le Pays est structuré par un axe lourd nationale à 2 et 3 voies, cependant les bords de Loire sont régulièrement encombrés ; la traversée transversale du Pays doit s'effectuer par des axes indirects.

▪ En matière d'infrastructure de communication routière :

Les pôles de Gien, Briare et secondairement Châtillon sur Loire structurent largement le réseau routier ce qui induit un déséquilibre : le territoire est doté d'axes orientés vers les pôles urbains principaux et présente un déficit en routes permettant de desservir les communes les plus petites.

Les axes routiers structurants orientés est-ouest et nord-sud sont plutôt satisfaisants. Une carence en axes transversaux nord-ouest/sud-est s'observe concernant les axes secondaires pour l'ensemble du territoire du Pays.

La relative faiblesse des routes secondaires ne facilite pas l'accessibilité à certains services concentrés dans les pôles urbains. Même si la proximité de Gien et de Briare est une garantie d'offre variés en services, la faiblesse des radiales tend à diminuer l'accessibilité. Le Pays possède cependant trois échangeurs autoroutiers (au niveau de Bonny-sur-Loire, Briare, et Boismorand) permettant une bonne accessibilité par autoroute pour la rive droite de la Loire.

▪ En matière d'infrastructure de communication ferroviaire :

La question du réseau ferroviaire s'avère plus problématique et révèle une véritable défaillance dans le Pays puisque deux gares (Gien et Briare) se localisent dans la partie centrale du territoire, laissant totalement isolées une grande partie du territoire du Pays. Cependant, la SNCF paraît très réceptive pour développer un système de transport à la demande. Suite à la fermeture de la gare de Bonny sur Loire, une liaison taxi TER (Bonny-Briare), comprise dans le billet de train, a été mise en place. Cette initiative pourrait être étendue à d'autres communes.

▪ Les temps d'accès au sein du Pays et vers les principaux pôles de services (voir carte page suivante)

On constate que la très grande majorité des communes du Pays bénéficie d'un **accès satisfaisant en voiture, à moins de 15mn, à l'un des deux pôles de services importants que sont Gien et Briare**. Les populations concernées par des problématiques d'accès aux services de base seront donc principalement celle qui ne sont pas motorisées (voir thème transports plus loin)

Au Nord-Ouest du Pays cependant, deux communes, Langesse et le Moulinet sur Solin, sont au-delà de ce seuil d'accessibilité vers les pôles du Pays, handicap qui n'est pas compensé par leur relative proximité à Montargis par rapport aux autres communes. Les proches communes de Châtillon-Coligny, Lorris, Nogent-sur-Vernisson peuvent constituer des pôles relais.

Cernoy-en Berry, Pierrefitte-es-Bois au Sud-Est sont, dans une moindre mesure, dans le même cas de figure. Châtillon-sur-Loire, pour ces deux communes, peut constituer un pôle de rabattement secondaire, avec un certain nombre de services de première nécessité (médicaux et commerciaux de base).

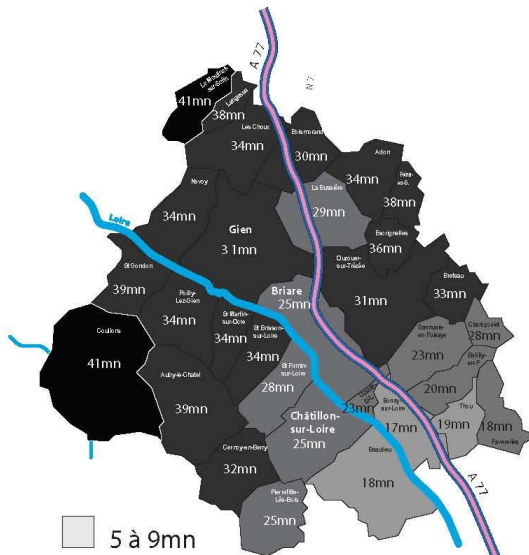
Temps d'accès à GIEN



Temps d'accès à BRIARE



Temps d'accès à COSNES-Cours-s/Loire



Temps d'accès à MONTARGIS



- 5 à 9mn
- 10 à 14mn
- 15 à 19mn
- 20 à 24mn
- 25 à 29mn
- 30 à 39mn
- 40mn et +

Cosnes-Cours-Sur-Loire

Temps d'accès en voiture vers quatre grands "pôles de services" calculés à partir de vitesses moyennes sur chaque type de routes

Pays du Giennois - Etude Services à la Population - Arc Essor / Repérage Urbain

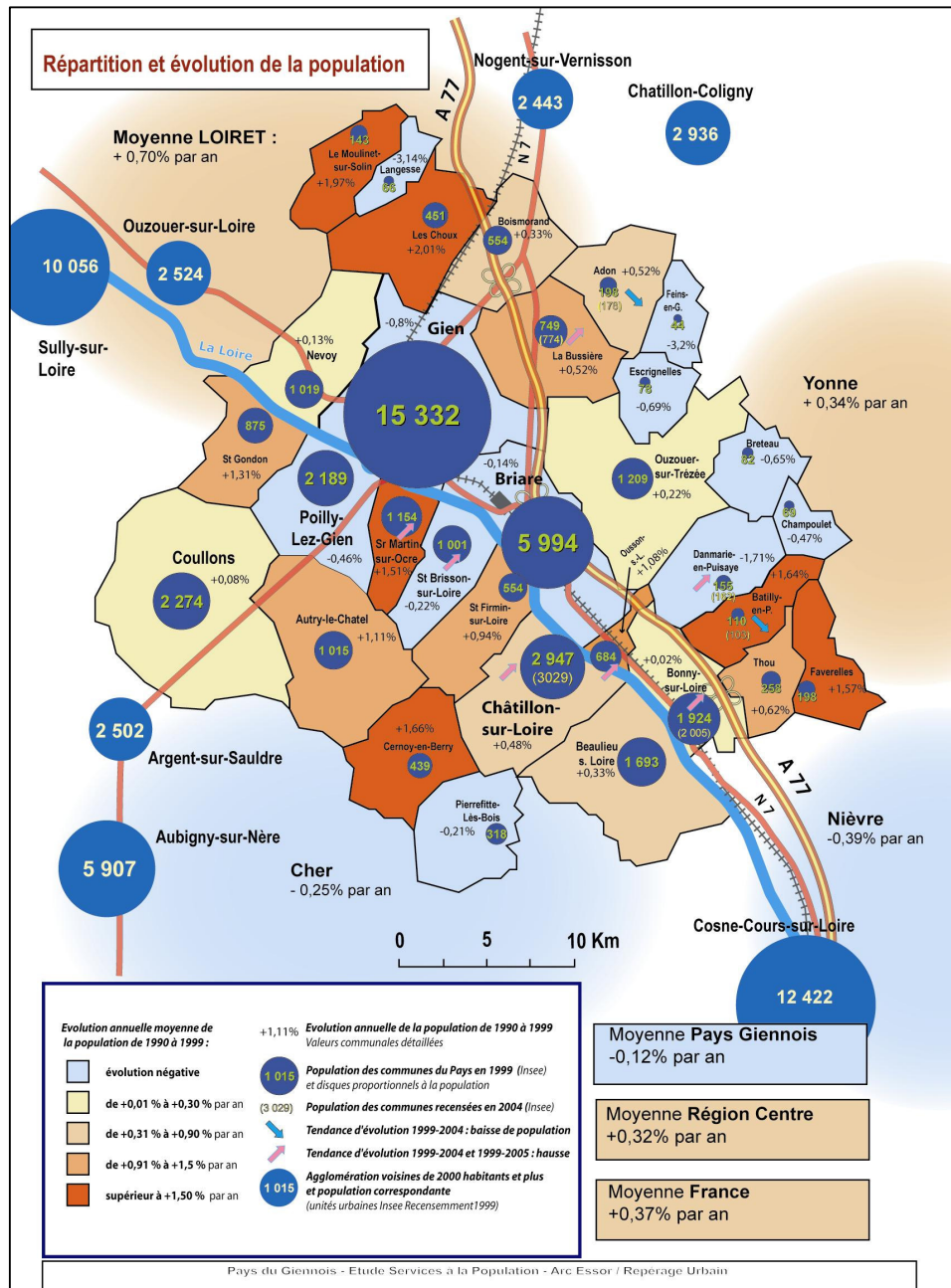
3.2.3 Les données socio-démographiques

La population

Le Pays regroupe 31 communes et totalise, en 1999, 45 407 habitants. Entre 1990 et 1999, **l'évolution annuelle moyenne de la population est négative** (-0,12%) contrairement aux tendances nationales, régionales ou départementales.

La situation est contrastée au sein du Pays avec une situation relativement défavorable pour les principaux pôles urbains que sont Gien, Briare et Poilly-lez-Gien et pour des communes faiblement peuplées situées à l'est du Pays (Feins-en-Gâtinais, Dammarie-en-Puisaye, Escrignelles, Breteau et Champoulet) et à l'extrême sud (Pierrefitte-ès-Bois).

D'autres zones situées au nord et au Sud du Pays ainsi qu'à l'Ouest voient leur population augmenter. Cette situation est, semble-t-il liée, notamment, à la présence ou à la proximité d'échangeurs routiers, tandis que les pôles urbains et de services centraux semblent pouvoir malgré tout constituer un facteur d'attractivité de façon secondaire, en bénéficiant



aux communes riveraines.

Il est cependant crucial de souligner que les très faibles effectifs d'un certain nombre de communes rendent leurs courbes d'évolutions démographiques peut significatives statistiquement : un nouveau ménage de 3 personnes qui s'installerait à Feins-en-Gatinais assurerait instantanément et à lui tout seul une croissance de 6,8% à la commune !

Etude démographique par canton

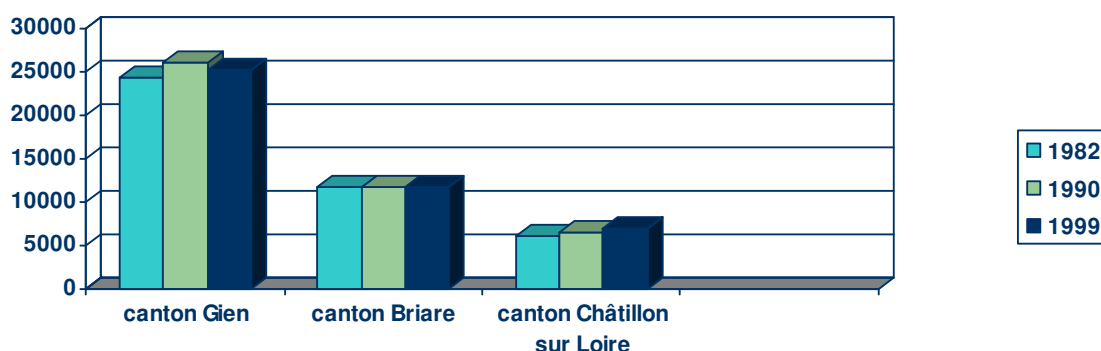
L'étude de l'évolution de la population entre 1990 et 1999, par canton permet de nuancer les propos émis ci-dessus. Les cantons de Briare et de Châtillon-sur-Loire enregistrent des soldes migratoires positifs et des soldes naturels négatifs contrairement au canton de Gien qui connaît une situation inverse.

Evolution de la population entre 1990 et 1999 par canton

Evolution population 1990/1999	Canton de Gien	Canton de Briare	Canton de Châtillon / Loire	Département du Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Taux annuel – solde naturel %	+0,21%	-0,27%	-0,26%	+0,42%	+0,2%	+0,36%
Taux annuel – solde migratoire %	-0,6%	+0,33%	+0,86%	+0,28%	+0,12%	+0,01%

De manière rétrospective, l'étude de l'évolution de la population entre 1982 et 1999 permet de noter:

- une hausse de la population entre 1982 et 1990 suivie d'une baisse entre 1990 et 1999 pour le canton de Gien
- une relative stabilisation pour le canton de Briare
- une hausse régulière pour le canton de Châtillon sur Loire



Résultats Recensement INSEE 2004/2005

Pour la période 1999/2004/2005, selon les derniers résultats du recensement INSEE, **l'évolution de la population entre 1999 et 2004/2005 est favorable** pour de nombreuses communes (+1,02% à Châtillon-sur-Loire, +1,04% à Bonny-sur-Loire, 1,04% à Dammarie-en-Puisaye, +1,03% à La Bussière).

Projections de population INSEE jusqu'en 2029

En matière de prospective, les **projections de population** (en hypothèse moyenne) de l'INSEE dans les 25 prochaines années pour le Pays sont particulièrement **faibles** contrairement aux projections nationales avec une augmentation de +2,6% entre 1999 et 2019 (+7% en France métropolitaine) et de +2,9% entre 1999 et 2029 (+9% en France métropolitaine).

La population de moins de 20 ans connaîtra une forte baisse (-17,5%) comparativement aux tendances nationales où l'évolution sera de l'ordre de -9% entre 1999 et 2029. Parallèlement, la hausse des personnes de plus de 60 ans serait proche (+51,7%) de la situation en France métropolitaine (+63,5%) pour la même période.

Projections de population de l'INSEE selon l'hypothèse moyenne

	Evolution entre 1999 et 2019	Evolution entre 1999 et 2029	Evolution de la population de moins de 20 ans entre 1999 et 2029	Evolution de la population de 60 ans ou plus entre 1999 et 2029
France métropolitaine	+7%	+9,1%	-9,1%	+63,5%
Région Centre	+6%	+7%	-19,3%	+66,7%
Département du Loiret	+15%	+20,9%	-1,5%	+86,8%
Pays du Giennois	+2,6%	+2,9%	-17,5%	+51,7%

Le tableau ci-dessous permet d'étudier les projections de population par tranche d'âge de 1999 à 2029.

- Pour la population de moins de 20 ans, la baisse est régulière entre 1999 et 2029
- Pour les personnes âgées entre 20 et 59 ans, la baisse est régulière entre 2005 et 2009 puis nettement prononcée entre 2009 et 2029

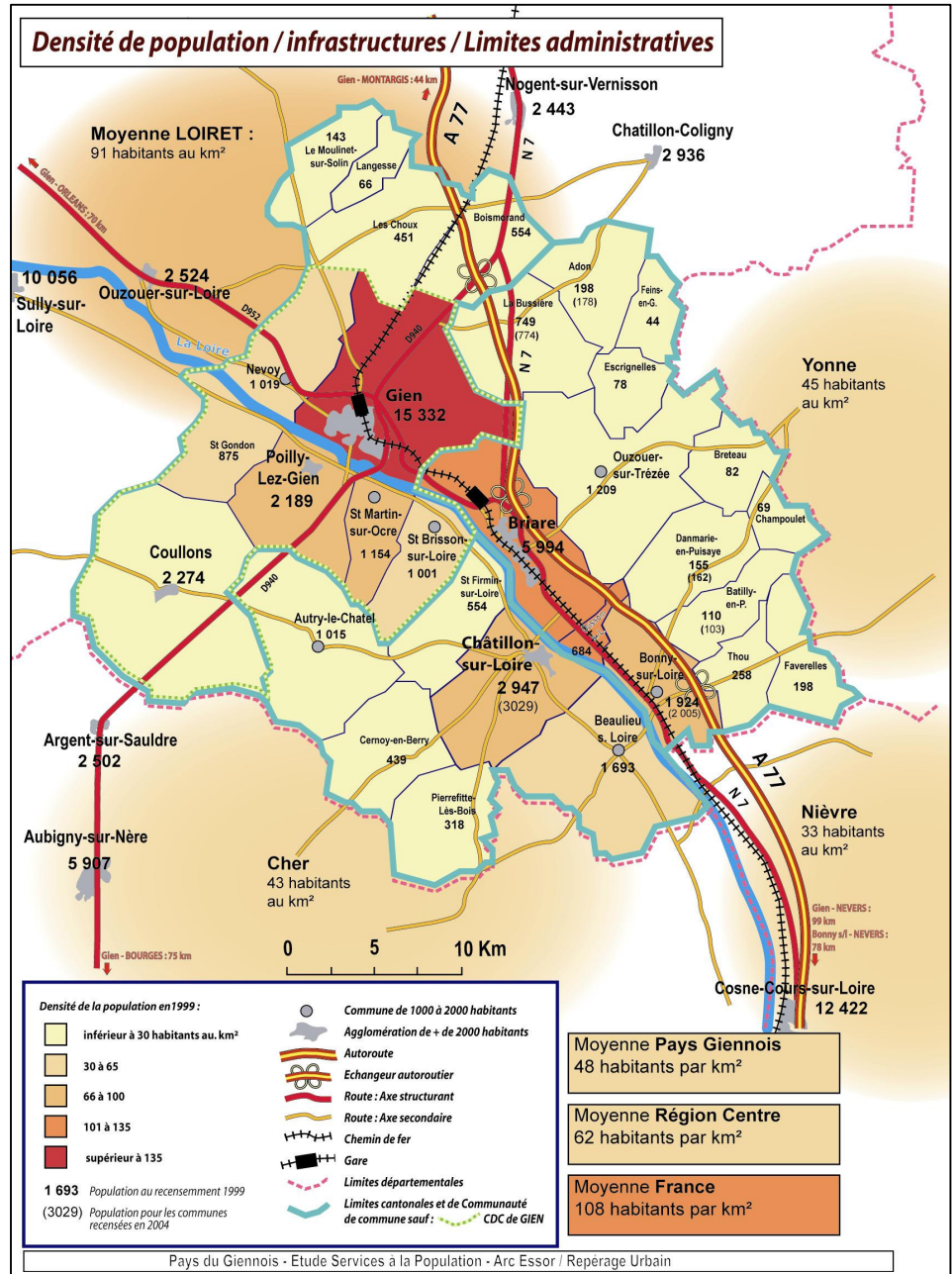
- Pour la population âgée entre 60-74 ans, après une légère hausse entre 2005 et 2009, l'accroissement sera très net entre 2009 et 2029.
- Pour les personnes de 75 ans et plus, après une hausse régulière entre 2005 et 2019, l'accroissement sera élevé entre 2019 et 2029.
-

Projections de population de l'INSEE pour le Pays du Giennois (données notamment en valeur absolue)

	1999	2005	2009	2019	2029
Total	43 827	44 160	44 378	44 968	45 108
- de 20 ans	10 844	10 251	9 819	9 397%	8 950
-17,5%	24,7%	23,2%	22,1%	20,9%	19,8%
20-59 ans	21 818	22 594	22 343	20 671	19 223
-11,9%	49,8%	51,2%	50,3%	46%	42,6%
60-74 ans	6 947	6 592	7 074	9 219	9 301
+33,8%	15,9%	14,9%	15,9%	20,5%	20,6%
75 ans ou plus	4 218	4 723	5 142	5 681	7 634
+51,7%	9,6%	10,7%	11,6	12,6%	16,9%

■ La densité de population

Le territoire du Giennois se caractérise par une **densité de population moyenne relativement faible** (48 habitants au km²), y compris vis-à-vis de la moyenne de la région Centre (62 hab./km²). Mais le Giennois s'appuie aussi sur une zone nettement plus dense en son centre, avec sa ville-centre relayée par des pôles urbains et de services secondaires et une zone de peuplement plus élevée tout au long de l'axe ligérien. Face à cet axe fort, la totalité des communes restantes du Pays présente une densité brusquement faible (inférieure à 30 hab/km²); ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'implantation des services, du fait de la difficile rentabilisation de la plupart des services en dessous d'un certain seuil de population.



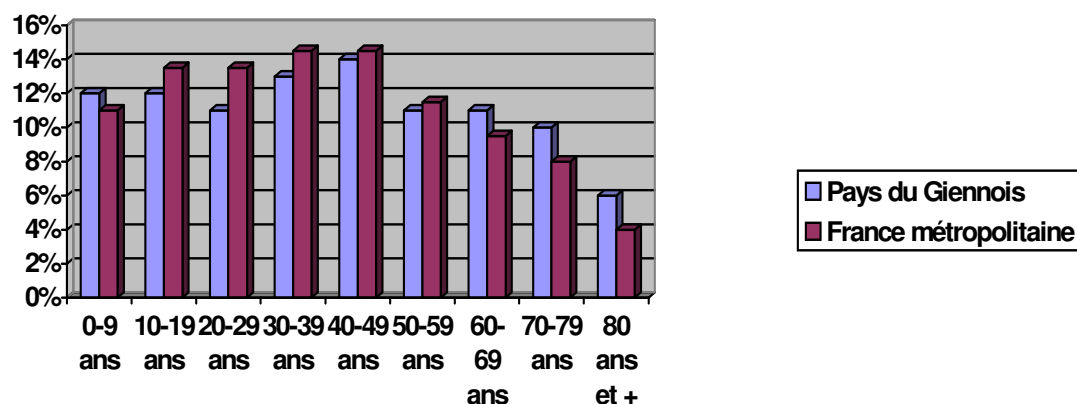
Dans une moindre mesure, le peuplement atteint également un certain niveau de concentration vers le Sud-Ouest, autour de la D940, avec notamment la petite "unité urbaine" (+ de 2000 habitants) de Coullons et Autry-le-Châtel. En marge de l'axe Ligérien, les communes de La Bussière et d'Ouzouer-sur-Trézée concentrent une population suffisante pour accueillir un certain nombre de services de base.

Mais la faible densité implique des distances importantes à franchir pour la valorisation des services.

Les communes situées à l'Est du pays, les plus éloignées des pôles de Briare et Gien, sont aussi parfois moins bien desservies par les voies de communication. A l'inverse les communes situées le plus près des deux principaux pôles et tout le long de la Loire possèdent les axes routiers majeurs qui sont, par ailleurs, les plus fréquentés. De ce fait, les communes éloignées de l'axe urbain de la Loire cumulent fréquemment un double handicap: distance vis à vis des principaux pôles urbains et faiblesse des voies de communication.

▪ Les tranches d'âge

En 1999, la population du Pays a sensiblement la même pyramide des âges qu'au niveau national, exceptée pour les tranches 0-9 ans et 60-69 ans, 70-79 ans et 80 ans et plus qui sont sur-représentées dans le Pays. Par ailleurs, les tranches d'âge 10-49 ans occupent une part moins importante dans le Pays du Giennois que pour la France métropolitaine.

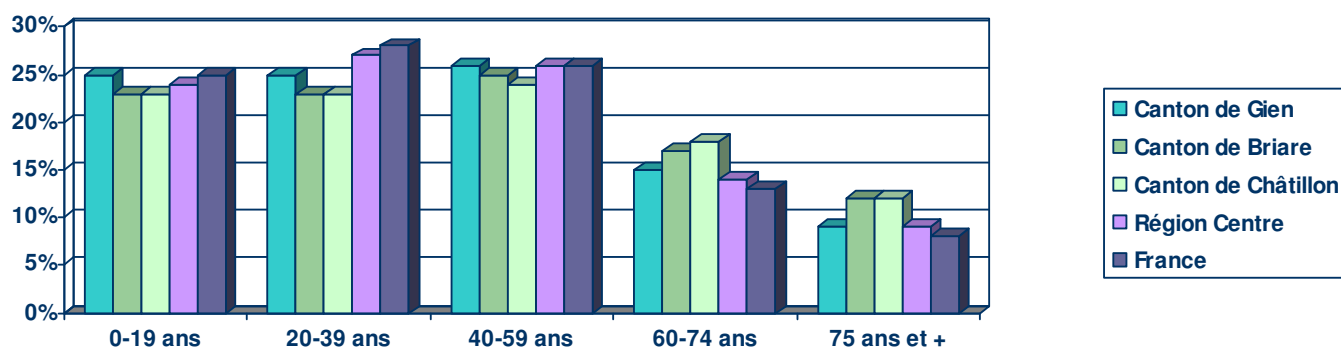


L'étude de la répartition de la population, par tranche d'âge, à l'échelle de chacun des cantons permet de nuancer les propos émis ci-dessus.

- La répartition de la population pour le canton de Gien relativement proche des tendances nationales et régionales, exceptée pour la tranche des 20-39 ans sous-représentée et pour la tranche 60-74 ans surreprésentée.

- Une population vieillissante pour les cantons de Châtillon-sur-Loire et de Briare avec une sous-représentation de la tranche d'âge 0-59 ans contrairement à la Région Centre et la France métropolitaine.

	Canton de Gien	Canton de Briare	Canton de Châtillon sur Loire	Région Centre	France métropolitaine
0-19 ans	25%	23%	23%	24%	25%
20-39 ans	25%	23%	23%	27%	28%
40-59 ans	26%	25%	24%	26%	26%
60-74 ans	15%	17%	18%	14%	13%
75 ans et +	9%	12%	12%	9%	8%



3.2.4 L'emploi

▪ La population active

○ Le niveau de formation

La population active du Pays se caractérise par un faible niveau de qualification avec une part importante de personnes sans diplôme ou dotées d'un CEP, d'un BEPC (environ 55% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus contre 44% en France métropolitaine en 1999).

Niveau de formation en 1999 (population non scolarisée de 15 ans ou plus par diplôme)

Titulaire (%)	Canton de Gien	Canton de Briare	Canton de Châtillon-sur-Loire	Région Centre	France métropolitaine
D'aucun diplôme	23,5%	25%	24,1%	20,9%	20%
d'un CEP	21,3%	25,9%	24,1%	20,3%	17,3%
d'un BEPC	7,3%	6,9%	6,9%	7,5%	8,1%
d'un CAP ou BEP	26,9%	26%	27,6%	26,5%	24,8%
d'un BAC ou du Brevet professionnel	9,6%	8,5%	8,6%	11%	12,2%
d'un diplôme de niveau BAC + 2	6,8%	4,4%	5,4%	7,4%	8,5%
d'un diplôme de niveau supérieur	4,6%	3,6%	3,5%	6,4%	9,1%

○ **Les formes d'emploi**

L'emploi, au sein du Pays du Giennois, se caractérise, en 1999, par une **part plus importante de CDI et d'emplois intérimaires** comparativement à la situation régionale ou nationale. Par contre, les titulaires de la fonction publique sont plus faiblement représentés qu'au niveau régional ou national (13 à 17% pour les cantons du Pays contre 20% pour la Région Centre et la France métropolitaine).

Formes d'emploi	Canton de Gien	Canton de Briare	Canton de Châtillon sur Loire	Région Centre	France métropolitaine
CDI	66%	69%	68%	65%	65%
CDD	8%	8%	8%	8%	9%
Intérim	5%	7%	4%	3%	2%
Emploi aidé	2%	2%	2%	3%	2%
Apprentissage stage	2%	2%	2%	2%	2%
Titulaires de la fonction publique	17%	13%	15%	20%	20%

▪ **Les déplacements domicile/travail**

69,7% des actifs travaillent dans le Pays, sous l'influence des pôles de Gien et de Briare.

SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES DU PAYS

- Une **situation géographique spécifique**: un Pays, à l'extrême Sud-Est du département du Loiret, limitrophe de trois départements et d'une autre région, des territoires peu reliés les uns aux autres - des liaisons nord-sud satisfaisantes vers Paris, Montargis...



Un certain pouvoir d'attraction de la capitale mais aussi un certain isolement du Pays vis-à-vis de ses proches voisins et au sein du Département du Loiret

- Une **forte concentration urbaine** le long de l'axe ligérien, des pôles ruraux et de vastes zones rurales



Une densité de population faible dans certaines parties du territoire conjuguée à de longues distances pour relier les communes rurales aux pôles urbains

- Globalement, une évolution annuelle moyenne de la population négative entre 1990 et 1999 mais une **dynamique démographique** au Nord et au Sud du pays, **liée à des mouvements migratoires positifs** avec l'installation de ménages avec enfants, de jeunes retraités...



Des catégories de population avec des besoins spécifiques en matière de garde d'enfants, de suivi médical, d'offre culturelle, sportive et de loisirs...

- Une pyramide des âges marquée par la **forte présence d'une population âgée** (surtout pour les cantons de Briare et de Châtillon-sur-Loire) - des projections de population de l'INSEE, dans les 20 prochaines années, laissant présager une forte augmentation des populations de plus de 60 ans



Anticipation des besoins spécifiques du 3^{ème} et du 4^{ème} âge dans les prochaines décennies

- Un faible **niveau de qualification** de la population - une part importante de CDI mais aussi d'emplois intérimaires - une plus faible part des titulaires de la fonction publique au sein du Pays qu'au niveau national



Des besoins spécifiques en terme de formation et d'insertion professionnelle

- A l'échelle du Pays, **un chômage, proche de la situation régionale et nationale**, mais plus préoccupant pour certaines **catégories de population** (jeunes de 15 à 24 ans, surtout les femmes)



Des besoins spécifiques des demandeurs d'emploi, selon leur âge

Partie 2 :

Diagnostic des services

1. Les constats antérieurs du Pays en matière de services

Selon les éléments de diagnostic de la Charte de développement du Pays en 1997, seuls quelques thèmes de services étaient développés complétés par les principales appréciations suivantes.

THÈMES VIE QUOTIDIENNE (1)	ETAT DES LIEUX
Transports	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons difficiles entre Giennois et agglomération orléanaise - Transports collectifs assurés, dans leur majorité, par RVL (20 communes non concernées – hameaux isolés) - <i>Autres liaisons</i> (Briare-Gien/Orléans -- Aubigny-sur-Nère/Gien --Gien-Montargis) - Expériences: services de transport hebdomadaires vers pôle urbain - 42% des communes du Pays avec service de taxis privés - Deux gares desservant le Giennois et reliés à la capitale - Fermeture en 1995 des gares de Châtillon-sur-Loire et Bonny sur Loire
Commerces de base/Services marchands de base	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du tissu artisanal et commercial - Vieillesse de la population artisanale - Forte présence de la grande distribution (surtout alimentaire) concentrée au niveau de l'agglomération giennoise - Absence de commerces très spécialisés - Secteur assez bien desservi en bureaux de poste - Services bancaires inégalement répartis sur le territoire

THÈMES VIE SOCIALE (2)	ETAT DES LIEUX
Éducation - Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance du nombre d'établissements scolaires au sein du canton de Gien - En milieu rural, souvent des écoles de petite taille et peu de classes uniques - Tendance à la baisse des effectifs scolaires avec variation d'une commune à l'autre - Tendance aux regroupements pédagogiques concentrés (RCP) - Collèges: maintien des effectifs
Emploi - insertion	<ul style="list-style-type: none"> - ANPE implantée à Gien avec permanences
Culture – sports - loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration des équipements de sports et de loisirs, des équipements socio-culturels (peu nombreux) le long de l'axe ligérien - Associations culturelles et de préservation nombreuses - Associations d'entraide et sociales peu nombreuses

THÈMES SANTÉ - ASSISTANCE (3)	ETAT DES LIEUX
Santé	- Nombre de médecins inférieur au taux départemental
Aide sociale, familiale et administrative	<ul style="list-style-type: none"> - Regroupement depuis 1997 des principaux services sociaux du département à l'UTS de Gien - Crèche ouverte depuis 1974 qui connaît quelques difficultés de remplissage à Gien - Halte-garderies qui ne désemplissent pas - Garderies périscolaires avec plus ou moins de succès
Personnes âgées (Services spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements se sont développés: maison de retraite, foyers, structures d'aide ménagère - Maisons de retraite très sollicitées avec liste d'attente - Services d'aide ménagère présents dans chaque chef lieu de canton

SYNTHESE DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LES SERVICES A LA POPULATION

(source: Charte de développement 1997)

TRANSPORT

- Une insuffisance de la desserte en transport collectif (autocars, train)
- Pas de véritable liaison au sein même du territoire

COMMERCES/SERVICES MARCHANDS

- Problème de transmission d'entreprises
- Services publics faiblement représentés et inégalement répartis

EDUCATION/FORMATION

- Manque de structures d'accueil pour la formation des jeunes et des adultes
- Pas suffisamment de formation qualifiante

CULTURE - SPORTS - LOISIRS

- Faiblesse des équipements socio-culturels
- Tissu associatif dense

AIDE FAMILIALE, SOCIALE ET ADMINISTRATIVE

- Equipements sanitaires inégalement répartis sur le territoire - prédominance pour la ville et le canton de Gien
- Structures d'accueil disponibles pour les enfants présents sur le Pays

PERSONNES AGEES

- Services de santé, de soins et d'aide à domicile présents dans villes pôles
- Structures d'accueil et de soins insuffisantes

SANTE

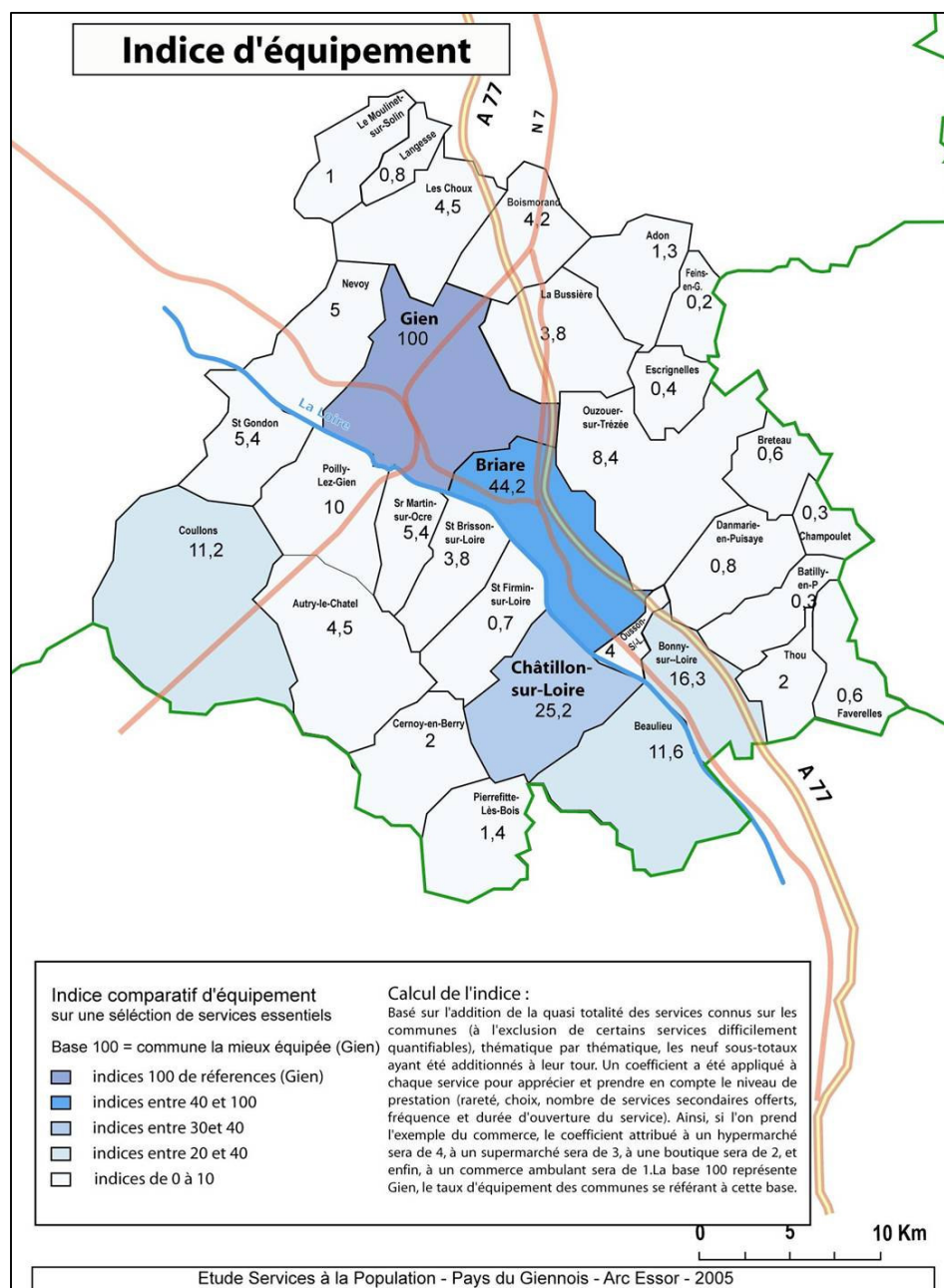
- Insuffisance de la densité médicale

2. Approche générale des services

Vue générale de la répartition territoriale des services à la population

Cette carte donne un **premier aperçu général de l'offre des services sur le territoire du Pays**. A sa lecture, trois niveaux principaux de taux d'équipement en service à la population se dégagent : trois pôles principaux de service, six pôles secondaires et des communes faiblement équipées.

→ Deux "pôles d'attraction locale" se distinguent nettement Gien et Briare
Ils ont une densité, un positionnement géographique et un éventail de services suffisamment complet pour permettre une concentration de l'essentiel des besoins et usages fréquents, de type quotidiens à hebdomadaires.



→ Un troisième "pôle d'attraction locale" quasi complet est constitué par Châtillon-sur-Loire, malgré le moindre nombre d'habitants

→ Des "pôles secondaires" peuvent être identifiés autour de certaines communes. Bonny sur Loire, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée, Coullons et Poilly-Lez-Gien peuvent être classés dans cette catégorie en raison de la richesse de leur offre.

Ces pôles présentent des offres de services assez larges, mais avec des manques ponctuels sur certaines thématiques (notamment sur les thèmes emploi, commerces, loisirs jeunes...).

→ Des communes faiblement, voir très faiblement équipées qui enregistrent des déficits sur l'ensemble, ou presque, des thématiques de service. Elles se situent majoritairement dans les parties externes du pays (à l'extrême Nord et à l'Est).

→ Des communes faiblement équipées attenantes à un « pôle d'attraction locale» ou à un pôle secondaire. Elles sont en situation de dépendance vis-à-vis de ces pôles, et, si les habitants bénéficient de la proximité des services, ils doivent être obligatoirement motorisés. C'est en particulier le cas de Saint Gondon, Autry-le-Chatel , Nevoy, Ousson-sur-Loire, Boismorand, Saint-Brisson-sur-Loire, Saint-Martin-sur-Ocre, La Bussière, les Choux.

3. Approche thématique et transversale détaillée

La partie qui suit analyse, pour chacun des sous-thèmes, l'offre et les besoins du Pays en matière de services et permet dégager des éléments de diagnostic.

Sommaire de la partie thématique et transversale

Thèmes et sous thèmes étudiés		
Thèmes vie quotidienne	Thèmes vie sociale	Thèmes santé -assistance
1. Transports 2. Commerces de base et 3. Services marchands (regroupement des commerces et services marchands de base pour des raisons de cohérence et de clarté, notamment pour identifier les points multiservices)	4. Éducation – Formation 5. Emploi – insertion 6. Culture – loisirs – sports	7. Services d'aide sociale, familiale et administrative 8. Services spécifiques aux personnes âgées 9. Santé, secours d'urgence
Thème transversal N° 10: information/communication sur les services à la population		

Les pages qui suivent déclinent le diagnostic des différentes catégories de services regroupés en neuf thèmes.

Un dixième thème transversal relatif à l'information et à la communication sur les services sera, par la suite, étudié.

La trame d'analyse, pour chacun des thèmes, s'organisera selon les points d'entrée suivants :

▪ **A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement - compte-rendu d'études**

- Compte-rendu des réunions avec les élus, les membres du Conseil de développement et des entretiens avec les prestataires de services
- Compte-rendu des études éventuellement menées sur ce thème (voir thèmes transports, commerces, santé...)
- Recensement, en matière de services, d'expériences en cours et des projets des communes

▪ **B. La vision des usagers**

Compte-rendu des 4 tables rondes avec les usagers des services avec remarques les plus fréquemment citées en gras

▪ **C. L'analyse quantitative et spatialisée (chiffres et cartes)**

Exploitation des données socio-démographiques et de l'inventaire des services sous la forme de cartes et d'indicateurs de comparaison avec d'autres territoires

▪ **D. Les principaux éléments de diagnostic**

Premier bilan à partir des résultats des étapes citées ci-dessus

▪ **E. Les expériences originales ou exemplaires sur ce thème (dans et hors Pays)**

Présentation de certaines expériences en matière de services au sein du Pays (liste non exhaustive) et hors du Pays pouvant être transposées ou développées à l'échelle du Pays

Thème 1 : Déplacements - Transports

▪ A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement - compte-rendu d'études

- Les **liaisons** sont **difficiles** essentiellement **vers Orléans** (infrastructures routières et lignes d'autocars), mais aussi au **sein du Pays**, au sein de la commune de Gien et vers les départements limitrophes. *Cette situation est liée, en partie, à la conjonction de deux phénomènes spécifiques au Pays : une faible densité et de longues distances.*

Conscientes des difficultés d'accès aux services du fait du manque de transport, les communes ou les communautés de communes ont créé des "**lignes de proximité**":

- des bus desservent les communes rurales permettant de relier, le jour du marché, le pôle urbain le plus proche
- des liaisons interurbaines permettent de relier Gien à ses communes limitrophes
- un bus assure la desserte des principaux points d'attraction de la commune de Gien

Cette offre permet de satisfaire certaines catégories de population, notamment les personnes âgées. Toutefois, ces modes de transports ne sont pas toujours connus. Par ailleurs, la connaissance des caractéristiques des usagers actuels/potentiels et de leurs besoins demeure limitée. Enfin, les moyens de transport choisis ne sont pas toujours adaptés avec des variations du niveau de fréquentation selon les communes, qui ne nécessitent pas toujours le recours à des cars de grande capacité.

Ces lignes ont permis de compléter le **réseau existant en matière de transport en commun qui présente certaines faiblesses** au niveau de l'offre de transport proposé (horaire inadapté pour trajet domicile-travail...), de sa configuration (ancienneté du réseau, absence de panneaux de bus...), du niveau d'information fourni (absence de plan), et des équipements proposés (taille des bus non adapté selon le niveau de fréquentation). La société RVL a engagé une réflexion sur le principe du transport à la demande.

- En juin 2005, le Cabinet ADETEC chargé d'élaborer le schéma départemental des transports du Loiret a présenté certains éléments de diagnostic valables pour le Pays du Giennois. Il fait aussi référence à des **liaisons inadaptées vers Orléans** (durée du trajet, fréquence, correspondance...) et note l'absence de lignes d'autocars véritablement attractives en terme de fréquence. Plus largement, le **manque de lisibilité de l'offre** (absence de plan du réseau, complexité des fiches horaires, multiplicité/complexité des formules tarifaires) et le **manque de visibilité des points d'arrêt** apparaissent problématiques. Enfin, il n'existe pas de **système de réduction tarifaire** pour les personnes à faibles revenus.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets
Situation Générale		
<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons difficiles entre le Giennois et l'agglomération orléanaise (durée, fréquence, correspondance par le bus...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons Nord-Sud ferroviaires et autoroutières satisfaisantes - Desserte par train des communes de Gien, Briare et de Nogent sur Vernisson (au Nord hors du Pays) 	<p>Expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Boismorand</i>: covoiturage organisé par Commission Senior - <i>Aide à la mobilité</i> avec un transport collectif gratuit en mini bus initié par l'association G-Fai
Transport collectif		
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de lisibilité et de visibilité de l'offre des liaisons par autocar (RVL) - Inadaptation de l'offre de transport vers Orléans et au sein du Pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives visant à améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre: recherche d'itinéraires sur le site internet de RVL, cars ULYS 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience de <i>Taxi-TER</i> pour trajet Bonny-Briare
Dessertes locales		
<ul style="list-style-type: none"> - Notoriété limitée des dessertes locales - Niveau de connaissance peu développée des caractéristiques des usagers actuels /potentiels et de leurs besoins - Inadaptation des moyens de transport selon le niveau de fréquentation des dessertes locales d'une commune à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> - Expériences locales en matière de transport collectif engagées par les communes, les communautés de communes, la SNCF/Région, le milieu associatif 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pays</i>: transport intercommunautaire <p><i>Association "G-Fai"</i>: Acquisition d'un mini bus pour activités socio-éducatives et aide à la mobilité en milieu rural</p>

▪ B. La vision des usagers

Les **difficultés d'accès vers Orléans et au sein du Pays** sont fréquemment citées (moyens de transports collectifs peu nombreux, peu connus avec des coûts élevés et des horaires inadaptés, niveau de dangerosité des routes...). Cette situation est pénalisante pour le recours aux différents services à la population, surtout pour les personnes âgées, les jeunes et les demandeurs d'emploi.

- Les dessertes mises en place, à l'initiative des groupements de communes, répondent à certains besoins, notamment des personnes âgées.
- La desserte des principaux points d'attraction de la commune de Gien n'est pas toujours connue ou est apparenté à un mode de transport spécifique pour les personnes âgées.

- Pour les jeunes, les différences de tarifs entre la période scolaire et non scolaire (notamment le mercredi après-midi) tendent à freiner les volontés de déplacements.

Par contre, pour les **liaisons Nord-Sud** (notamment vers Montargis, la région parisienne...) avec l'existence de liaisons ferroviaires et autoroutières est appréciée.

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
	SITUATION GENERALE	
<p>PRATIQUES PERSONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voiture, deux roues... • Taxis, occasionnellement <p>TRANSPORT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> . Transport ferroviaire vers Montargis, Paris . Lignes de car RVL . Transport scolaire ULYS . TER Centre . Initiatives locales: liaison hebdomadaire vers pôles urbain <p>PERSONNES AGEES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Covoiturage, taxis, • Transports, par le biais de l'aide à domicile, pour certaines personnes âgées dépendantes 	<p>. Durée des trajets vers Orléans (axe routier, transport collectif) (4 fois)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Liaisons ferroviaires et autoroutières vers Paris – Montargis - Nevers . Présence de circuits vélo
	TRANSPORTS COLLECTIFS PAR AUTOCAR	
	<p>. Information et communication insuffisantes (horaires, trajets mal identifiés et/ou mal renseignés; achat compliqué de la carte de transport scolaire (ex: dans une boulangerie)</p> <p>. Offre par autobus RVL inadaptée aux besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> . Durée des trajets (fréquence de passage insuffisante et des arrêts) . Correspondance non prévue entre certaines liaisons . Coûts élevés des transports collectifs pour les jeunes hors période scolaire . Horaires inadaptés transports collectifs pour certaines communes rurales, et surtout en matière de transport scolaire (très tôt le matin, très tard le soir) . Transports en commun inadaptés (horaires et coûts) aux activités de loisirs, sorties nocturnes . Saturation de certains transports scolaires (Briare) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons locales hebdomadaires ponctuelles permettant de desservir certaines communes peu ou pas pourvues en transport en commun

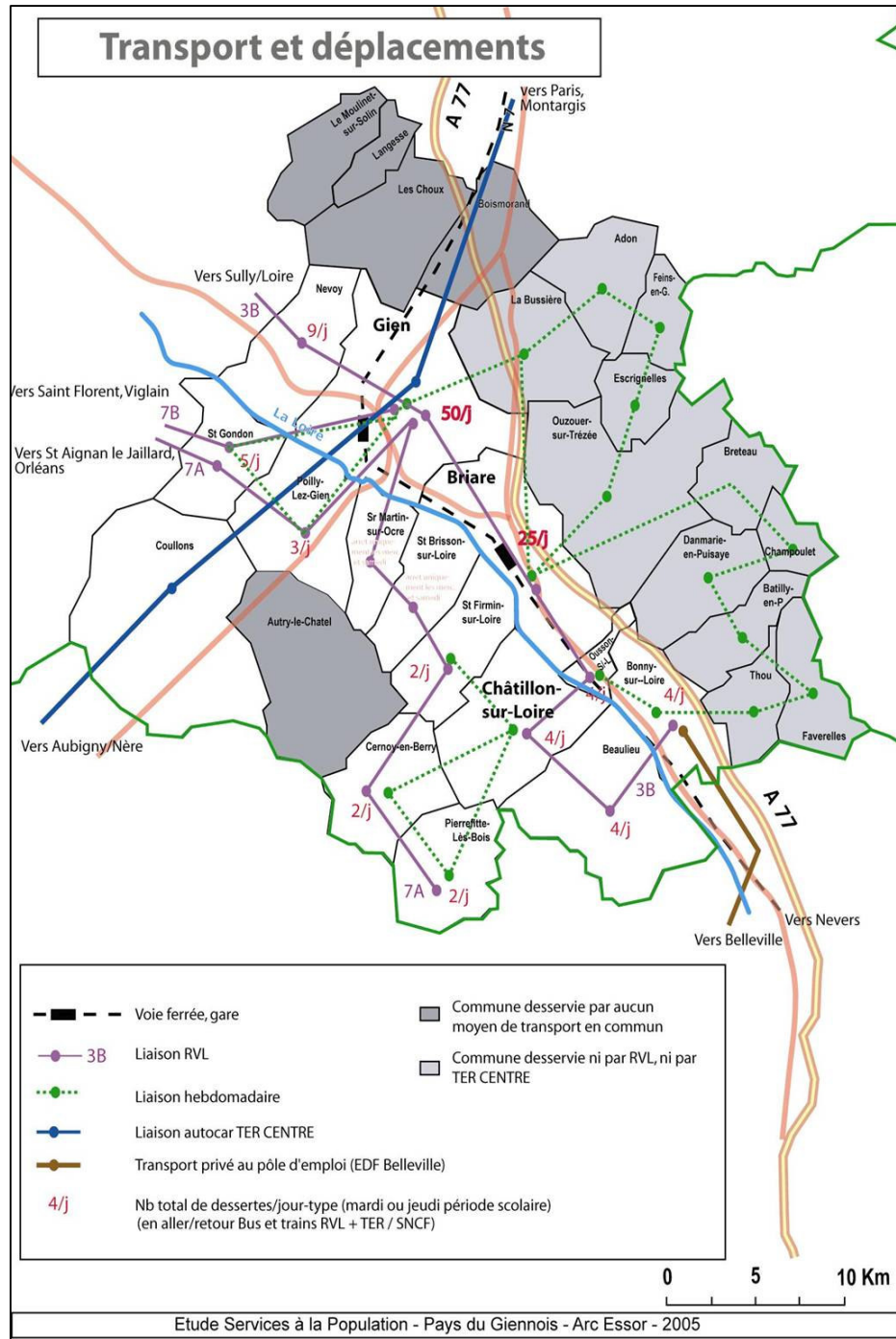
TRANSPORT FERROVIAIRE	
.Gare de Montargis excentrée	- Desserte par train des communes de Gien, Briare, Nogent sur Vernisson (Nord du Pays)
INFRASTRUCTURES ROUTIERES .	
- Niveau de dangerosité et qualité inégale des infrastructures routières (4 fois) – (ex : Pierrefite, Cernoy, St Gondon...)	

■ C. Analyse quantitative et spatialisée

OFFRE EN MATIERE DE TRANSPORT EN COMMUN

Train : seules les villes de Briare et Gien sont encore desservies par le train qui traverse le Pays du nord au sud. Le reste des communes n'a que le choix du car (sauf Bonny-sur-Loire via le taxi TER pour gare de Briare).

Les liaisons de car sont peu nombreuses et peu fréquentes, mises à part les liaisons scolaires globalement satisfaisantes (sauf au nord du canton de Gien et plus globalement toutes les communes situées sur le pourtour du Pays). On observe la présence du TER Centre, traversant le Pays du nord au sud mais ne marquant que deux arrêts (Gien



et Coullons). Les communes des cantons de Briare et de Châtillon sur Loire ne sont desservies qu'une fois par semaine par des liaisons ponctuelles de proximité. Ces dernières rattachent des communes voisines surtout à l'occasion des marchés, et ne permettent pas de rejoindre le train pour les communes du canton de Châtillon sur Loire.

- Les communes limitrophes du Pays sont très enclavées, et plus particulièrement les communes localisées au Nord du canton de Gien qui ne bénéficient pas de transport scolaire.

■ D. Les principaux éléments de diagnostic

- ➡ *Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités : Durée des trajets vers Orléans (axe routier, transport collectif) (4 fois) - Niveau de dangerosité et qualité inégale des infrastructures routières (4 fois) – (ex : Pierreffite, Cernoy, St Gondon...)*
- ➡ Des **difficultés d'accès** vers Orléans et au sein du Pays, situation pénalisante surtout pour les personnes âgées, les jeunes et les demandeurs d'emploi
- ➡ Globalement, de **bonnes dessertes nord-sud**, par liaisons ferroviaires, autoroutières et par TER Centre, pour le centre du Pays
- ➡ Un **certain enclavement des communes limitrophes** du Pays au nord (pas de transport scolaire) et dans une moindre mesure, à l'est
- ➡ Un manque de **lisibilité** (plan du réseau, fiches horaires, formules tarifaires, panneaux de bus...) et **une inadaptation de l'offre en matière de transport par autocar** (horaires, fréquence, correspondance, coût, système tarifaire pour catégories de population...)
- ➡ Des **liaisons locales** engagées par les communautés de communes répondant aux besoins des habitants des communes peu ou pas desservies par les transports en commun mais qui pourraient être améliorées par une meilleure connaissance des usagers et par le choix de mode de transport adapté selon les itinéraires
- ➡ Des **expériences de transport à la demande** engagées par SNCF/Région (taxi TER Bonny-Briare), par l'association G-Fai permettant de desservir, notamment, des communes isolées

▪ E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXISTANTES SUR LE PAYS

Expérience 1: Mise à disposition, par les communes/communautés de communes, d'autobus

Le principe est de proposer pour un prix modique un autobus, une fois par mois le plus souvent, pour se rendre vers le bourg-centre le plus proche (principalement pour le marché) ou pour la desserte des principaux points d'attraction de la ville de Gien

Expérience 2: Proposition par l'association G-Fai d'un transport collectif gratuit mis au service des personnes pour accéder à l'emploi, la formation et aux actions des partenaires (convocation ANPE, forums de l'emploi, visites d'entreprises...).

Expérience 3: Taxi-TER, avec prise en charge à domicile, pour trajet Bonny-Briare (liaison incluse dans prix du billet de train)

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Transports à la demande

De plus en plus, on voit, en milieu périurbain et en milieu rural, émerger le TAD, le « Transport à la Demande » qui permet de compléter une offre de services de transport en commun parfois insuffisante. Le TAD se conçoit comme un service de transport ne fonctionnant que sur appel préalable d'un ou plusieurs clients. Il peut prendre des formes différentes, les plus courantes étant le service en porte à porte et la ligne virtuelle.

Plusieurs expériences sont à l'ordre du jour :
le Transport à la Demande

- à horaires libres plus souples mais aussi plus coûteux, du fait d'un faible taux de remplissage des véhicules. Ils s'apparentent à des taxis subventionnés.
- à horaires imposés, prise en charge au domicile à horaires fixés qui répond bien aux besoins des personnes âgées en zone rurale
- les « Lignes virtuelles » correspondent à des lignes ayant des horaires et des itinéraires souples et fonctionnant uniquement de manière ponctuelle. Le trajet de ces lignes à la demande est, le plus souvent, fixe. Aux heures creuses, une ligne à la demande remplace parfois une ligne régulière, afin de maintenir une liaison, mais elle peut également fonctionner aux heures de pointe sur un trajet drainant insuffisamment de clients pour justifier une ligne de transport régulière.

Expérience 2: Services de prêt/location de véhicules

Les véhicules prêtés et/ou loués sont, suivant les cas, des vélos, des mobylettes, des scooters et/ou des voitures.

Expérience 3: Centrale de covoiturage

Les centrales de covoiturage mettent en relation des personnes souhaitant covoiturer pour des déplacements réguliers ou occasionnels et leur fournissent des informations pratiques et réglementaires pour la bonne mise en œuvre du covoiturage.

Expérience 4: Centrale de mobilité

La Centrale propose au moins deux services de transport distincts et complémentaires parmi les suivants:

- transport à la demande et/ou ligne régulière de transport
- prêt ou location à prix attractif de vélos, mobylettes et/ou voitures
- covoiturage

Expérience 5 : Le « Pédibus »

À échelle communale, des parents accompagnent les élèves à l'école à pied, en toute sécurité, avec un équipement type veste à réflecteur.

Thèmes 2 et 3: Commerce de base et services marchands

- **A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement - compte-rendu d'études**

COMMERCES DE BASE

- L'offre commerciale est localisée principalement **le long de l'axe ligérien autour de quatre pôles**. De nombreuses **communes du Pays sont faiblement ou pas équipées**. *Cette situation est liée, notamment, à la forte présence de résidences secondaires, d'où une consommation occasionnelle*. Certaines zones sont, par ailleurs, éloignées des principaux axes routiers. Or, le maintien et le renforcement des commerces sont essentiels, notamment, pour accroître l'attractivité du Pays et pour maintenir les liens sociaux dans les zones isolées.
- *Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement commercial du département du Loiret, un diagnostic a été réalisé en mars 2004*. Selon les résultats de cette étude, l'appareil commercial du Pays du Giennois se caractérise par **une densité commerciale supérieure aux moyennes nationale et départementale** et par une forte concentration des commerces le long de la Loire, autour de quatre principaux pôles. Les principales enseignes nationales sont présentes mais **l'offre en équipement de la personne et de la maison demeure limitée et essentiellement centrée sur Gien**. Du point de vue de l'état des points de vente, une part importante d'établissements manque d'entretien avec des risques d'accélération du vieillissement des commerces si les investissements ne sont pas réalisés. La **mise en valeur des produits et des services** est insuffisante, notamment en vitrines. Enfin, la viabilité, à moyen terme, de certains commerces est incertaine avec des problématiques de transmission à envisager.

SERVICES MARCHANDS

La réception est difficile pour l'accès internet ADSL. La situation devrait être résolue courant 2006. La suppression des bureaux de poste dans les petits villages entraîne des déplacements vers des pôles plus équipés, situation difficile à envisager pour les personnes âgées non motorisées.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets/expériences
<ul style="list-style-type: none"> - Concentration des commerces autour de 4 pôles principaux (Gien, Briare, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire), - Absence ou faiblesse du nombre de commerces dans de nombreuses communes rurales - Faible présence commerciale en équipement de la personne et de la maison - Manque d'entretien de certains établissements - Mise en valeur insuffisante des produits et des services - Problématique de la transmission des entreprises à moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Densité commerciale supérieure aux moyennes, nationale et départementale - Forte présence commerciale, en nombre et en surface de vente - Expérience de "points multi-services" appréciés (qui n'en ont pas l'appellation) 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de Points Multi-Services en milieu rural - <i>ST Brisson</i>: point poste dans commerce alimentaire - <i>Bonny</i>: magasin de chaussures - opticien - prestataires de services en informatique

▪ B. La vision des usagers

Globalement, le **niveau d'équipement commercial pour les pôles urbains et les communes limitrophes** est **satisfaisant**. Les communes plus rurales et/ou périphériques se trouvent dans une position plus défavorable.

En matière d'habitudes d'achat, les habitants ont recours, de manière ponctuelle, aux petits commerces mais avouent (hormis les personnes âgées) leur préférence, en matière de commerce alimentaire, pour les hypermarchés/supermarchés. La fréquentation des marchés, la vente ambulante,... complètent les pratiques commerciales.

Pour des commerces plus spécialisés (vêtements, articles de sports, produits culturels...) ou pour des raisons de proximité (au Nord et au Sud du Pays surtout), le **recours à l'offre commerciale de communes situées hors Pays** est fréquemment cité. Toutefois, la situation semble s'améliorer avec le développement récent et à venir de l'offre commerciale à Gien.

La réception est difficile pour l'accès Internet ADSL tout comme les communications avec un téléphone portable. Par ailleurs, la suppression des bureaux de poste dans les petits villages est problématique, notamment pour les personnes âgées qui utilisent les services bancaires proposés.

Synthèse des tables rondes

THEME 2 : COMMERCES

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
	NIVEAU D'EQUIPEMENT	
<p>Pluralité d'usages et de pratiques selon les occasions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitants favorables au maintien des petits commerces mais préférant généralement (hormis les personnes âgées), en commerce alimentaire, les hypermarchés/supermarchés - Recours assez fréquent aux commerces de proximité pour communes les plus peuplées, notamment le week-end pour les actifs - Dans les villages, commerces de proximité pour les personnes âgées et occasionnellement pour les actifs - Marchés pour les personnes âgées mais aussi pour les actifs (Gien, Briare... mais aussi Cosnes Cours sur Loire) - Vente ambulante 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'équipement de nombreuses petites communes rurales - Faible représentativité de commerces en équipement de la personne (vêtements de sport...) (2 fois) - Choix restreint en produits culturels (musique, lecture,...) - Évasion commerciale notamment vers communes/départements limitrophes du Pays (Montargis, Orléans, Nogent sur Vernisson, Châtillon Coligny, Varennes Changy, Lorris, Cosnes-Cours sur Loire, Aubigny sur Nère, Bourges...) – 3 fois 	<ul style="list-style-type: none"> - Globalement, bon niveau d'équipement commercial pour pôles urbains et communes limitrophes - Commerçants ambulants appréciés dans communes faiblement équipées - Diversité des commerces ambulants - Sentiment d'amélioration de l'offre commerciale de Gien (2 fois)
	STATIONNEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de stationnement à Gien et méconnaissance du parking souterrain gratuit les jours de marché 	

THEME 3: SERVICES MARCHANDS

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
<p>Déplacements extra-communaux nécessaires pour accéder à certains services dans les communes rurales (Poste, banques...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation aggravée par la disparition de certains services dans les villages au profit d'une concentration plus urbaine 	<p>LA POSTE – LES BANQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disparition des bureaux de Poste voire de points verts dans communes rurales - Pas assez de distributeurs sécurisés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Recours à internet dans le cadre de lieux divers (bibliothèque, mairie, lycée...) 	<p>TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise réception des téléphones portables, de l'internet haut débit, de certaines chaînes de télévision (3 fois) - Peu de connaissance des bornes internet disponibles 	

C. Analyse quantitative et spatialisée

OFFRE

→ Les hypermarchés sont implantés à Gien. Au niveau des supermarchés, l'offre est concentrée au sein de quelques communes (Poilly, Briare, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire). **L'offre en terme de commerces est relativement diversifiée au niveau du Pays** sauf pour les communes situées dans l'extrême est.

RAPPORT OFFRE/DENSITE DE POPULATION

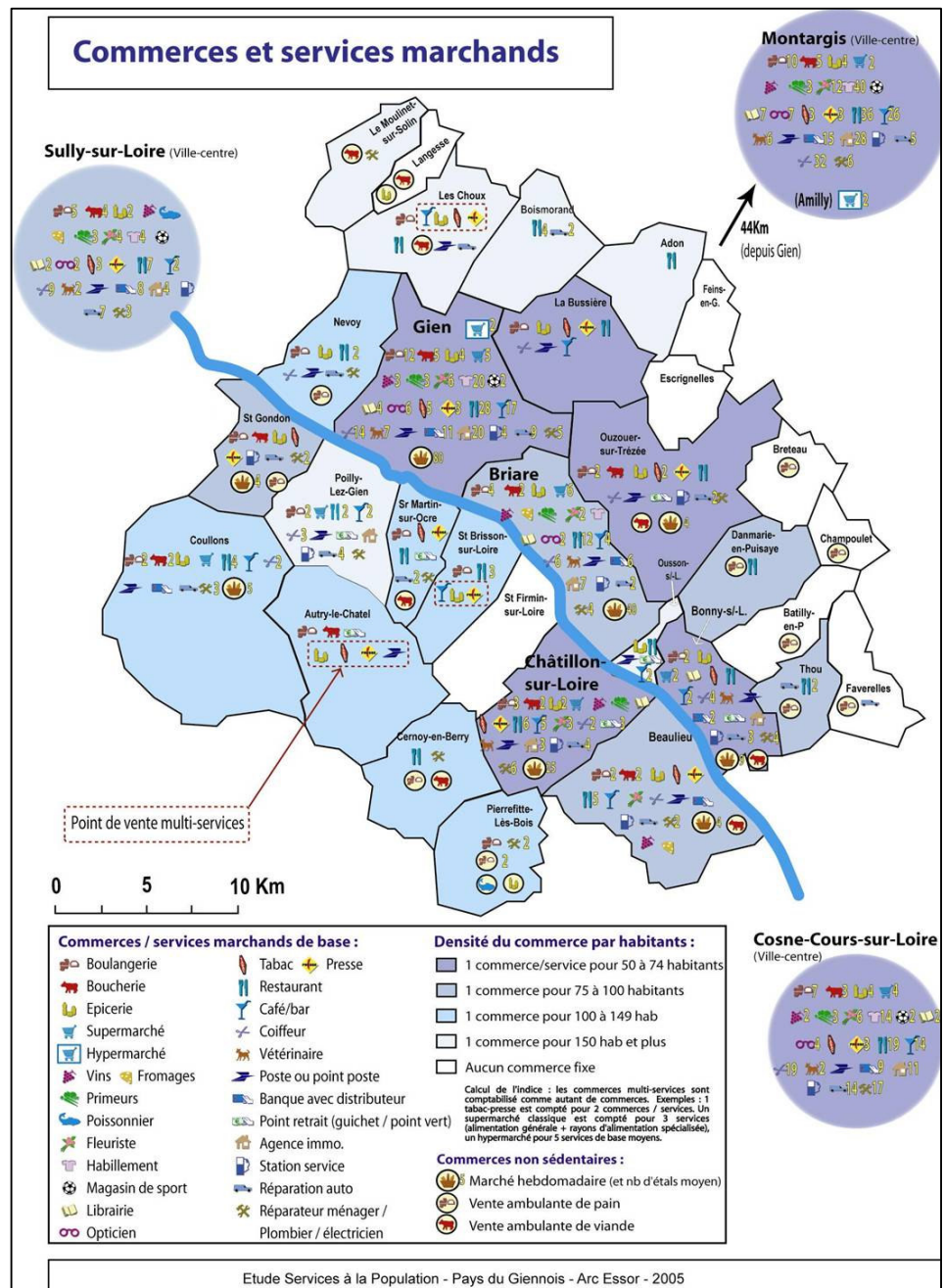
→ Le **niveau d'équipement commercial est important** (densité par habitant) pour les communes de Gien, Chatillon-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée et Bonny-sur-Loire et dans une moindre mesure de Briare, Saint-Gondon, et Beaulieu-sur-Loire

→ **Les communes situées à l'extrême Nord et à l'extrême Est du Pays sont faiblement équipées**

comparativement au nombre d'habitants. Elles se trouvent, par ailleurs, à une relative distance des principaux pôles commerciaux

Commerces de base

- L'offre se concentre très majoritairement dans les chefs-lieux de canton.
- Les communes situées dans le Pays, hors Coullons, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée, et Bonny sur Loire, sont très faiblement équipées, surtout au Nord et à l'Est du Pays.



-Les commerces ponctuels ambulants pallient les déficiences de quelques communes mais les plus démunies sont aussi celles ne présentant aucunes solutions alternatives (hormis Langesse).

Services marchands

La répartition de l'offre est similaire à celle observée pour les commerces :

- Les chefs-lieux de canton ainsi que Coullons, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée, Poilly-Lez-Gien et Bonny sur Loire présentent une offre plutôt satisfaisante
- à la différence de l'ensemble des communes restantes, et très notamment celles limitrophes au Nord du Pays .

Notice explicative du calcul de la « densité » du commerce de base :

- Chaque commerce est compté
 - comme valant 1 service s'il est spécialisé
 - plusieurs services s'il s'agit d'un cumulant les fonctions (Tabac+presse+épicerie, etc.)
- Un supermarché
 - a été évalué ici en fonction des services équivalents à 1 commerce spécialisé apporté:
 - 3 services s'il se limite à l'offre de base produits ménagers - alimentation – habillement
 - 4 services ou plus s'il offre par exemple, en plus, un rayon habillement et un rayon presse, etc.
 - Ce mode de calcul survalorise donc un peu les petits commerces spécialisés, puisqu'il ne tient pas compte de la surface et de l'étendue du choix des produits
- Un marché hebdomadaire (ou une vente ambulante ponctuelle)
 - a été évalué ici en fonction des services équivalents à 1 commerce équivalent plein temps :
 - on a divisé le nombre d'étals moyens (ou de passages de commerces ambulants) par 12, chiffre correspondant au nombre de « demi-journées ouvrables » pour un commerce classique.

▪ D. Les principaux éléments de diagnostic

Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités :

COMMERCES DE BASE : Faible représentativité de commerces en équipement de la personne (vêtements de sport...) (2 fois) - Évasion commerciale notamment vers communes/départements limitrophes du Pays (Nogent sur Vernisson, Châtillon Coligny, Les Varenne Changy, Lorris, Cosnes-Cours sur Loire, Aubigny sur Nère, Bourges...) (3 fois) - Sentiment d'amélioration de l'offre commerciale de Gien (2 fois)

SERVICES MARCHANDS : Mauvaise réception des téléphones portables, de l'internet haut débit, de certaines chaînes de télévision (3 fois)

COMMERCES DE BASE

- Une **concentration de l'offre** dans les chefs-lieux de canton et à proximité des pôles urbains

- Des communes limitrophes du Pays faiblement ou pas du tout équipées, surtout au Nord et à l'Est du Pays mais compensées, dans une certaine mesure, par la création de Points Multiservices et par les commerces ambulants

- A l'échelle du Pays, une densité commerciale relativement satisfaisante mais une offre limitée en équipement de la personne et de la maison qui est essentiellement centrée sur Gien

- Un **recours à l'offre commerciale hors Pays** pour des commerces spécialisés ou pour des raisons de proximité

- Un **sentiment d'amélioration de l'offre commerciale** de Gien avec, notamment, la construction d'un nouveau pôle commercial au Nord de la commune

- Une **offre commerciale à améliorer** (*part importante d'établissements manquant d'entretien, choix limité de l'offre, mise en valeur insuffisante des produits et des services, notamment en vitrine*)

- Une viabilité à moyen terme incertaine de certains commerces avec une **problématique de la transmission**

- Des **perspectives de développement d'activités à domicile** : SOS dépannage, coiffure à domicile, livraison de courses à domicile...

SERVICES MARCHANDS

- Une mauvaise réception des téléphones portables, de l'internet haut débit

- La disparition des bureaux de poste dans les communes rurales, problématique notamment pour les personnes âgées

▪ E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1 : Points Multi-Services

Offre d'un "espace services" dans un commerce ou une entreprise artisanale à dominante alimentaire. Il permet de maintenir et de développer le commerce, les services en milieu rural, de proposer des services nombreux et nouveaux à la population locale et à la clientèle touristique et donne la possibilité aux populations rurales d'utiliser les nouvelles technologies. Il est équipé d'un fax, d'un minitel, d'un photocopieur.

Les services proposés peuvent être les suivants :

- *services usuels* comprenant la commande de médicaments, l'épicerie, les journaux, la papeterie, l'essence, le dépôt de pain (même en cas d'absence du domicile), les photocopies, le tabac, le dépôt pressing, le minitel en libre service, le transport de personnes, le relais dépôt d'entreprises par correspondance, les activités postales courrier et opérations financières, les horaires adaptés de La Poste,...

- *services ayant trait aux activités de détente* comprenant la bibliothèque, les manifestations culturelles, la location de vidéo-cassettes, de jeux divers...

- *services ayant trait au tourisme* comprenant les informations touristiques, le développement de photos, la vitrine des produits locaux, la réservation de gîtes...

- *services ayant trait à la solidarité* comprenant l'organisation de réseaux de solidarité pour le transport, l'accès gratuit aux sites administratifs comme la CAF, l'ANPE... les informations sur les services administratifs et sociaux intervenant sur le territoire...

- le multimédia et Internet pour le public enfant, l'emploi et la formation.

Expérience 2 : la marque "Bistrot de pays"

Le "Bistrot de pays" a pour but de contribuer à la conservation et l'animation du tissu économique et social par le maintien ou la récréation du café de village assorti d'une fonction multiservices :

- service d'information touristique
 - valorisation des produits touristiques locaux
 - proposition d'animations culturelles
-